

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr

Le président Jacques Chirac a quand même avoué quelques vérités. Il tient compte des remarques libanaises, des résultats de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères et de la nouvelle proposition libanaise de déployer au Sud Liban 15 000 soldats. Notez au passage que l'accord ou le traité de trêve signé par Israël et le Liban, en 1949, limite la présence armée libanaise à 1 500 hommes au sud et interdit à l'armée libanaise de posséder un certain nombre d'armements. Mais enfin, ne faisons pas la fine bouche sinon on mettrait sous le nez des puissants de ce monde leurs plus graves inconséquences en matière d'application du droit international et des résolutions de l'ONU, n'est-ce pas ?

Bref, les Français ont concocté avec les Américains une résolution anti-Hezbollah, chacun poursuivant ses propres buts et ceux de la France étaient de débarrasser ses alliés internes au Liban de l'hypothèque Hezbollah et de faire cesser cette « guerre » en faveur de ses amis. Tragique erreur ! Adopter cette résolution aurait irrémédiablement entraîné les amis libanais de la France dans une sorte de complicité avec l'agression israélienne, une sorte de recherche de profits partisans de martyrs libanais. Ils auraient basculé dans le camp d'Israël et compromis cette image patriotique qu'ils présentent depuis le début. La résistance à l'agression israélienne aurait tourné à la résistance à Israël et à ses alliés internes. La réaction de ses amis et leur refus de ce projet ont convaincu la France qu'ils n'étaient pas prêts à trahir le Liban même pour leurs intérêts partisans. Ils savaient que la France les avait lâchés dans son obsession anti-syrienne et anti-Hezbollah. Leur réaction et la proposition de placer l'armée au sud ont permis à la France de relancer la question. Jacques Chirac, dans son intervention d'hier, n'a pu cacher son aversion pour le Hezbollah et pour la Syrie. Il maintiendra le cap en essayant de ne pas lâcher ses amis tout en le maintenant dans ses propres perspectives politiques. Mais il faut lui reconnaître cela : il ne lâche pas ses amis quitte à s'opposer aux USA ; c'est une vertu qui cache mal son caractère intéressé surtout quand on oublie de rappeler à Israël son refus de couloirs humanitaires terrestres et quelques dispositions contraignantes de la Convention de Genève.

M. B.

**REPRISE DU CONSEIL
DES MINISTRES**

Il semble que, après une longue absence, le président Bouteflika compte reprendre ses activités dans une quinzaine de jours. C'est ainsi que, dit-on, les services de la présidence ont programmé une réunion du Conseil des ministres pour le 23 août prochain. A rappeler que deux réunions de ce conseil, programmées au courant du mois de juillet, avaient été annulées sans aucune explication.

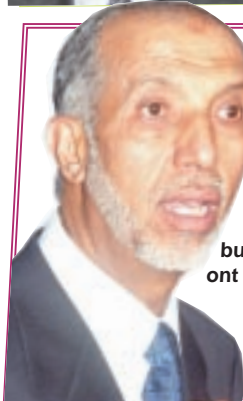
**Un ambassadeur
bien effacé**

Les présents aux nombreuses manifestations de solidarité avec le peuple libanais, organisées ces dernières semaines à Alger, ont été intrigués par l'absence de l'ambassadeur de la République du Liban.

Une absence que les organisateurs de ces manifestations ne comprennent pas d'autant que des invitations sont systématiquement adressées à ce diplomate, à chaque fois, suffisamment à l'avance.

**“Omissions” chez
Belaïz**

De nombreuses personnes vivant à l'étranger et ayant bénéficié des dispositions de la Charte pour la paix se sont vu interpellées dès leur arrivée sur le territoire national. Des interpellations dues, explique-t-on, au fait que les services du département de Tayeb Belaïz “omettent” souvent d'aviser les services de la DGSN de la levée des poursuites judiciaires contre ces nouveaux repentis.

Belkhadem pris au mot

La porte-parole du Parti des travailleurs a décidé de prendre le chef du gouvernement au mot. Ainsi, au lendemain de la déclaration de Abdelaziz Belkhadem à nos confrères d'El Khabar, affirmant que les demandes d'autorisation pour l'organisation de marches de soutien au Liban seront étudiées “avec bienveillance”, les bureaux de wilaya du parti de Louisa Hanoune ont introduit des demandes dans ce sens dans pas moins de 9 wilayas, dont Alger. Une démarche qui ne manquera certainement pas d'embarrasser Abdelaziz Belkhadem.

